

Contournement Sud-Ouest de Cherbourg-en-Cotentin

Réunion de concertation préalable
Mardi 12 mars 2024 - Hardinvast





Déroulé de la réunion

Grégoire Mages
Consultant
Egis

Introduction • *Les mots d'accueil*

Présentation des dispositifs de la concertation

Séquence n°1 • *Contexte du projet*

Séquence n°2 • *Présentation des fuseaux*

Conclusions



Mot d'accueil



M. Guy AMIOT
Maire d'Hardinvast

Mot d'accueil



LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT



M. Jacky BOUVET
1^{er} Vice-président

Une ambition commune

Les porteurs du projet :



Les autres acteurs :



Mot d'accueil



M. Antoine JEAN
Conseiller régional

Mot d'accueil



LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT



M. Axel FORTIN LARIVIÈRE
Vice-président en charge
des déplacements

Mot d'accueil



M. Stéphane BARBÉ
Président de la Commission
Territoire de Douve et Divette et
Conseiller délégué aux
Mobilités Alternatives

Mot d'accueil



**Bruno
BOUSSION**

Garant de la Commission
Nationale du Débat Public



MA PAROLE A DU POUVOIR

Rôles et Missions du garant :

- Défendre le droit individuel,
- Aller à la rencontre de tous les acteurs concernés,
- Accompagner et Guider la Maître d'Ouvrage dans l'élaboration du dossier de concertation pour le respect du droit à l'information du public (principes d'accessibilité, de transparence, de clarté et de complétudes des informations),
- Permettre au public de débattre de l'opportunité du projet.



La concertation : objectifs et modalités

Olivier ZAMOUTH
Directeur Général Adjoint
Nature et Infrastructures
Département de la Manche

Principes et objectifs



Informé de manière transparente le public sur les enjeux et impacts du projet : ses objectifs, son contenu, son état d'avancement, les décisions prises, ses impacts socio-économiques, environnementaux, ...



Être à l'écoute de tous les avis et interrogations, et y répondre :
la concertation préalable permet d'engager un processus permettant d'entendre les parties prenantes, les différentes prises de position tant sur le plan socio-économique qu'environnemental.



Recueillir les observations du public et y répondre : afin d'établir un bilan des enseignements qui alimentera les phases d'études ultérieures.

Un droit constitutionnel

La concertation préalable :

- ✓ Procédure réglementaire régie par le code de l'environnement
- ✓ Première étape d'un continuum de participation du public
- ✓ Permet de questionner et de débattre de l'opportunité du projet et de ses alternatives

Concertation préalable du lundi 26 février au lundi 15 avril 2024

Plan de communication massif



- ✓ 77 750 courriers adressés aux foyers du Nord Cotentin
- ✓ Informations bulletins municipaux et radio et presse locales
- ✓ Panneaux à messages variables des communes ou panneaux publicitaires
- ✓ Communiqués de presse presse
- ✓ Flyers / Plaquettes / Affiches
- ✓ Newsletters adressées aux entreprises
- ✓ Annonces légales

3 réunions publiques

Mise en ligne du dossier de concertation + plateforme d'échanges

6 permanences dans les mairies



Concertation préalable - Modalités et dates
Concertation préalable conformément aux articles de l'urbanisme de l'Etat et de l'urbanisme de la Région Normandie



Concertation préalable - Informez-vous !
Concertation préalable conformément aux articles de l'urbanisme de l'Etat et de l'urbanisme de la Région Normandie



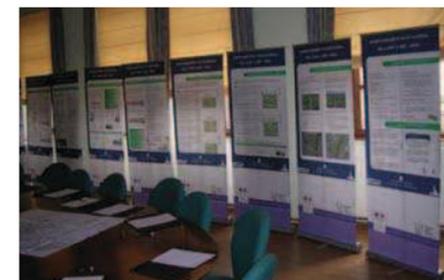
Habitants, usagers, donnez votre avis !
Concertation préalable - donnez votre avis du 26 février au 15 avril 2024



Cahier des acteurs - Parties prenantes, déposez votre avis !
Un cahier des acteurs permet à chaque structure quel que soit son poids et ses



Foire aux questions
Concertation préalable, informez-vous et posez vos questions



Après le 15 avril 2024

Le bilan de la concertation préalable :

- ✓ Formalisation du bilan par le Garant (délai 1 mois)
- ✓ Réponse du Maître d’Ouvrage et des partenaires pour orienter la suite de l’opération (délai 2 mois) :
 - Continuer ou pas ?
 - 1 ou plusieurs fuseaux ?

Dialogue qui se poursuit jusqu’à l’enquête publique



Séquence n°1

Olivier THIRION
Directeur des Infrastructures et de l'Entretien Routier
Département de la Manche



Séquence n°1

- Contexte du projet
- Enjeux du territoire
- Caractéristiques générales du projet
- Échanges – questions / réponses

Séquence n°2

- Présentation des fuseaux
- Calendrier
- Échanges – questions / réponses

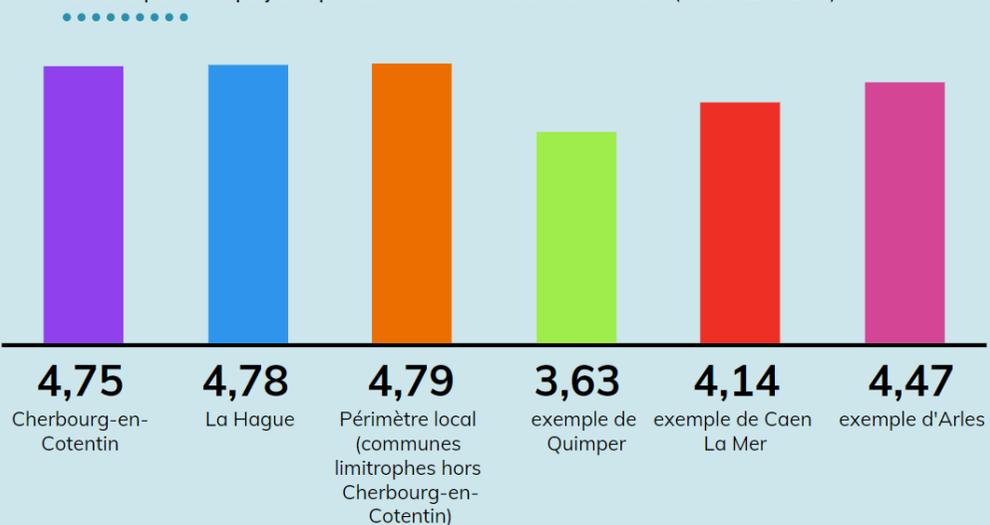


Contexte du projet socio-économie + déplacements

Mobilité sur le territoire

Une mobilité quotidienne très importante

Nombre de déplacements par jour et par habitant en semaine à différentes échelles (Source : EDVM2016)



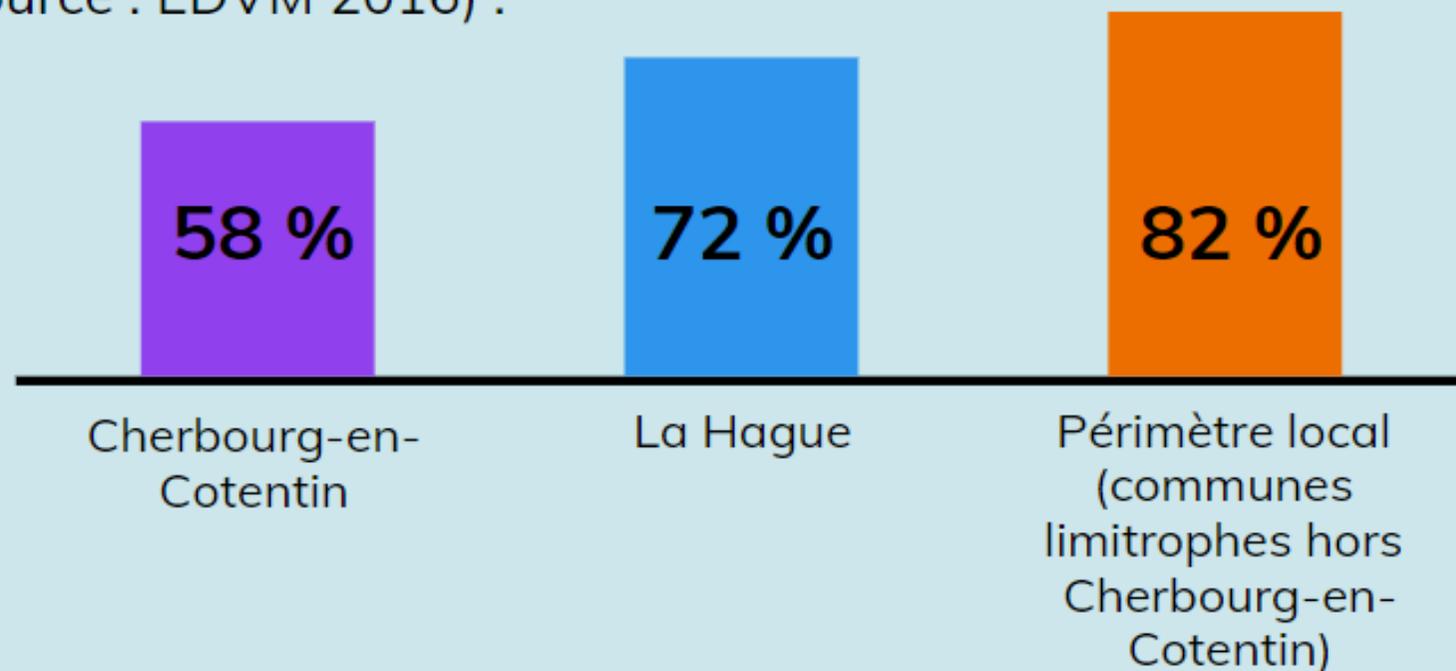
Des déplacements plutôt courts

Distance moyenne de déplacement à différentes échelles (Source : EDVM2016)



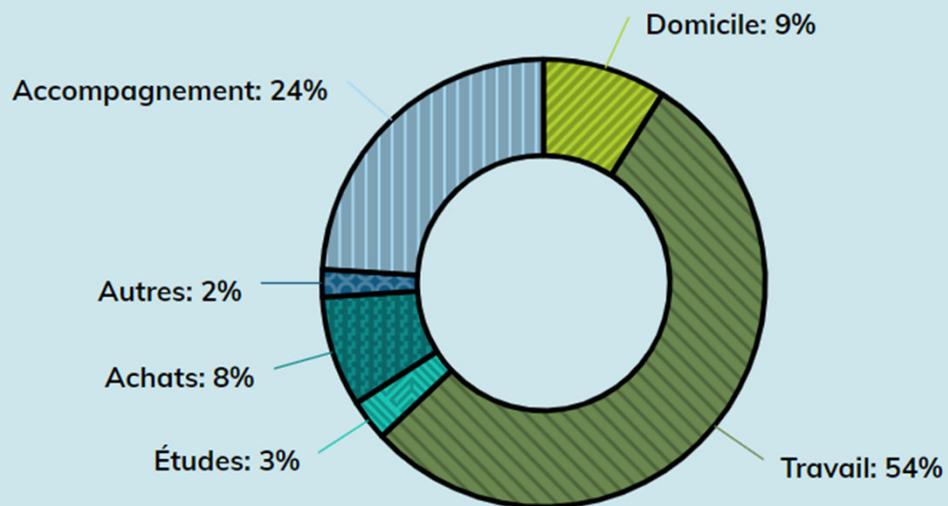
Mobilité sur le territoire

7 déplacements sur 10 réalisés en voiture
mais disparité au sein de l'aire d'études. Part de la voiture dans les déplacements
à différentes échelles (Source : EDVM 2016) :

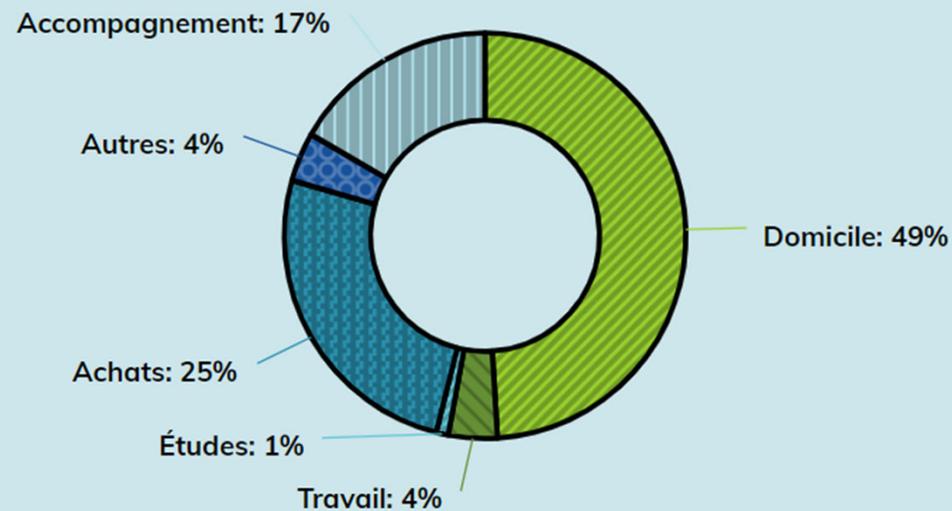


Mobilité sur le territoire

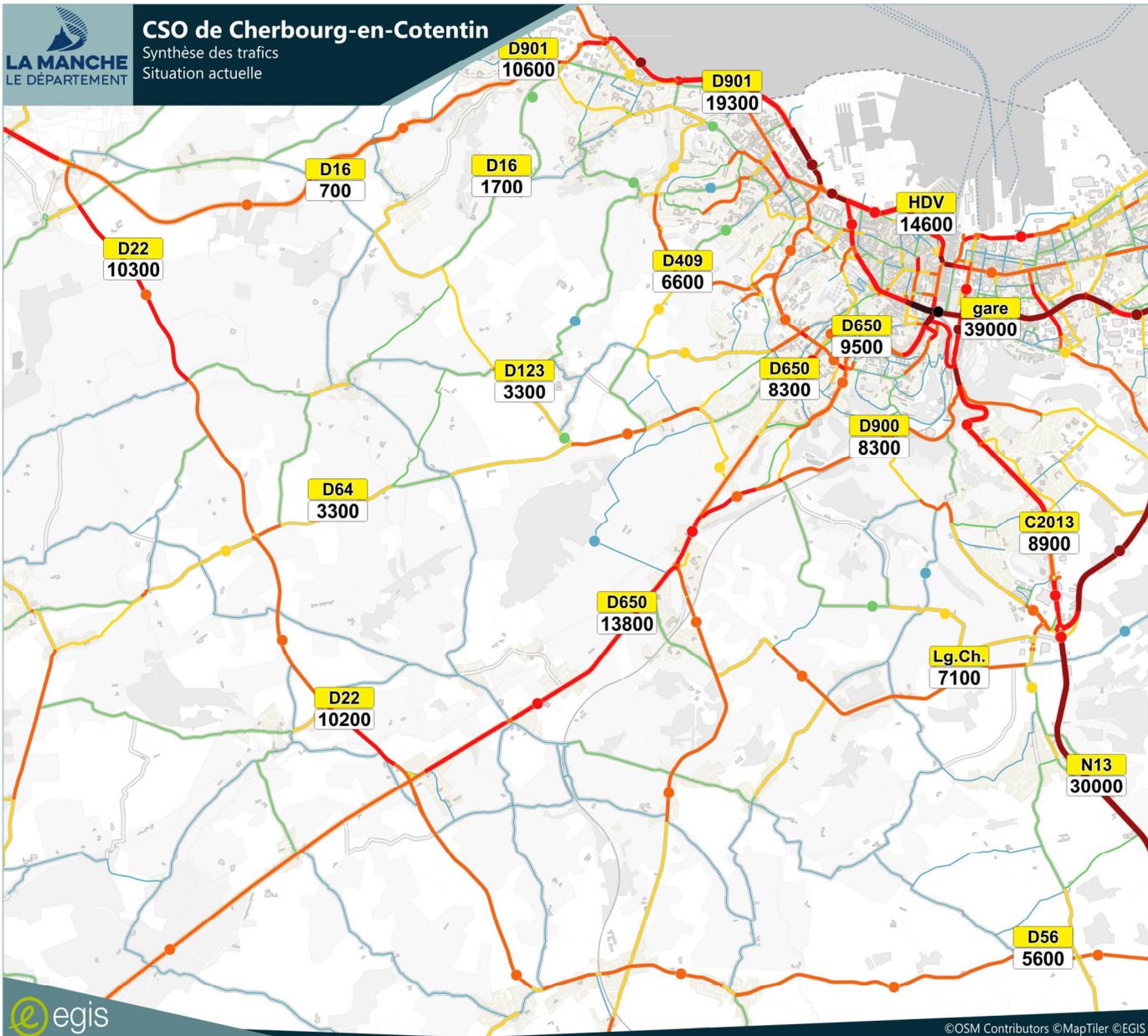
Motif de déplacement à la destination Heure de pointe du matin



Motif de déplacement à la destination Heure de pointe du soir



Situation existante (2022)



Légende

Trafics moyens journaliers

- Moins de 1 000 véh/j
- Entre 1 000 et 2 500 véh/j
- Entre 2 500 et 5 000 véh/j
- Entre 5 000 et 10 000 véh/j
- Entre 10 000 et 20 000 véh/j
- Entre 20 000 et 30 000 véh/j
- Plus de 30 000 véh/j

Points spécifiques

- TMJA actuel



Date: 11/03/2024

0 1 000 2 000 m

Hypothèses de trafics

Poursuite du développement des zones d'habitats et des ZAC

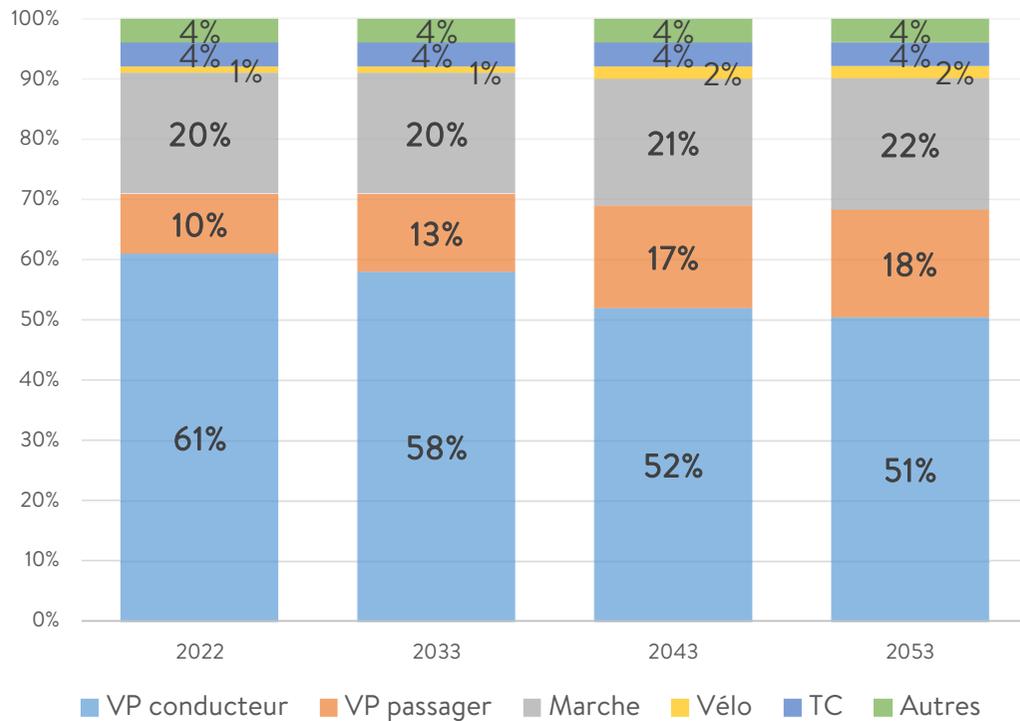


Mise en service Bus Nouvelle Génération + 3 Pôles d'échanges Multimodaux

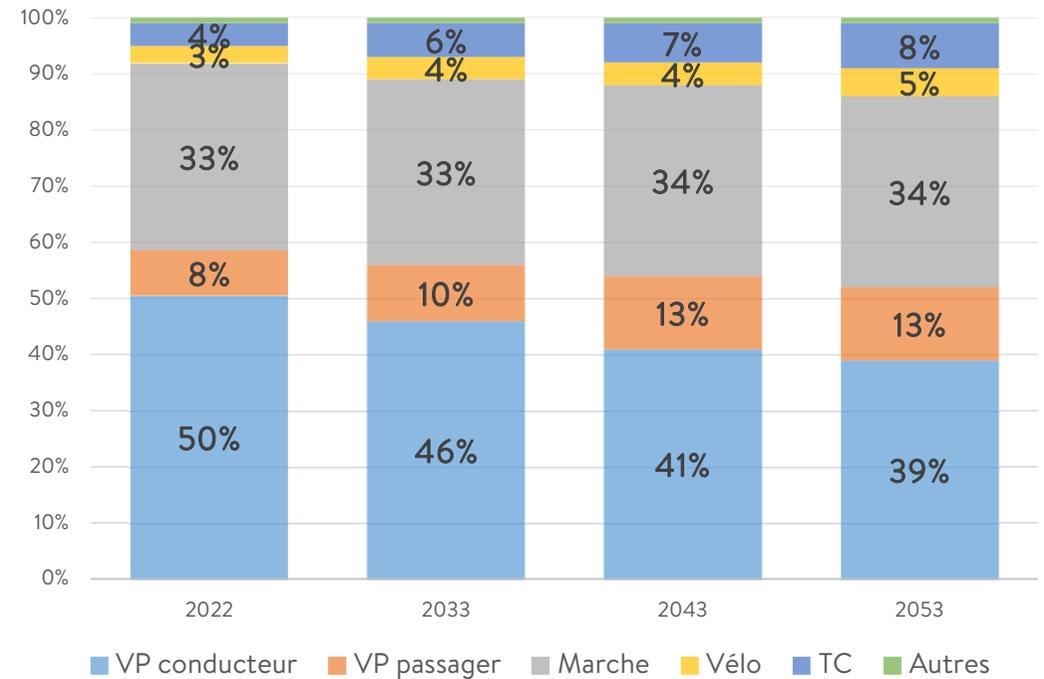


Hypothèses de trafics

PART MODALE SUR RÉSEAU SCOT



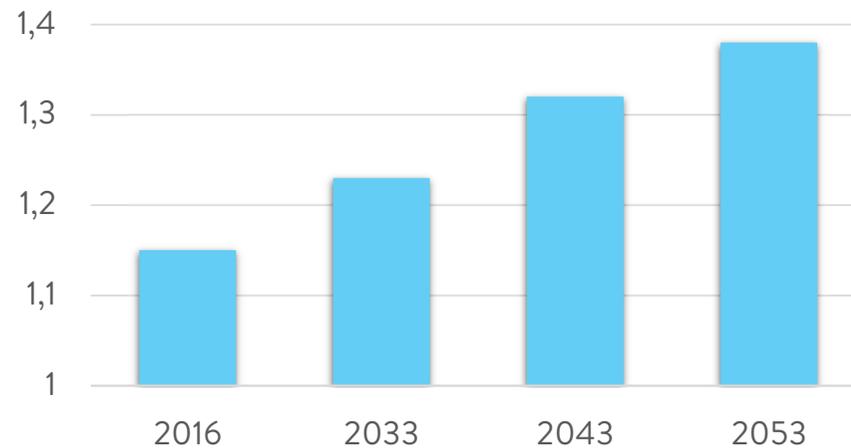
PART MODALE SUR RÉSEAU TC URBAIN





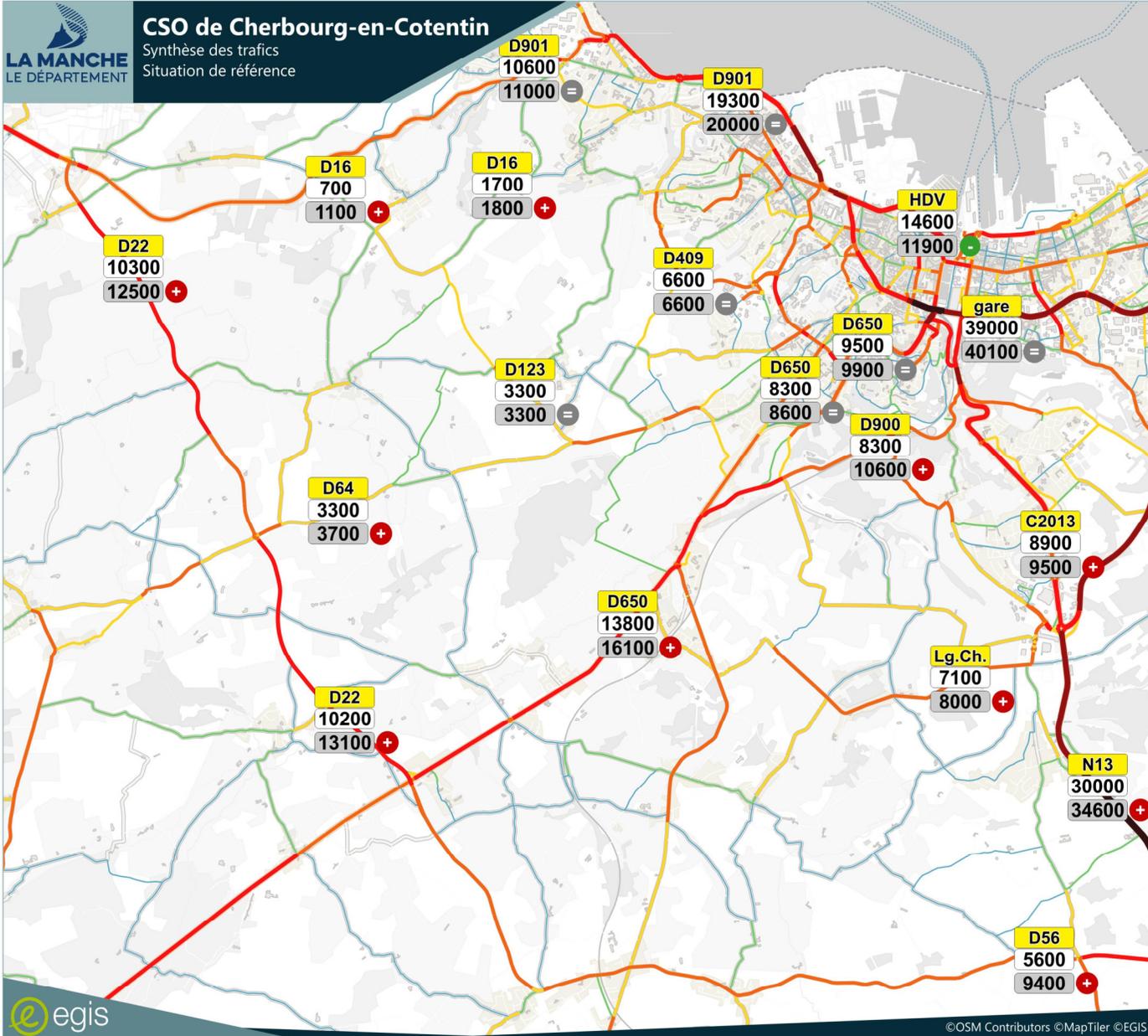
Hypothèses Covoiturages

Taux d'occupation des véhicules
entre 2016 et 2053



Résultats du modèle de trafics à échéance 2033

Évolution moyenne de la circulation entre 2022 et 2033	Nombre de déplacements	Véhicules.km
Cherbourg-en-Cotentin	-2,9 %	-2,5 %
Périphérie de Cherbourg-en-Cotentin	+3,5%	+8,9 %
Ensemble du modèle	+1,25 %	+10,0%



Légende

- Trafics moyens journaliers**
- Moins de 1 000 véh/j
 - Entre 1 000 et 2 500 véh/j
 - Entre 2 500 et 5 000 véh/j
 - Entre 5 000 et 10 000 véh/j
 - Entre 10 000 et 20 000 véh/j
 - Entre 20 000 et 30 000 véh/j
 - Plus de 30 000 véh/j

- Points spécifiques**
- TMJA actuel
 - TMJA référence

Une réduction des trafics dans Cherbourg-en-Cotentin : effet BNG

Un trafic en faible hausse aux abords de Cherbourg en Cotentin

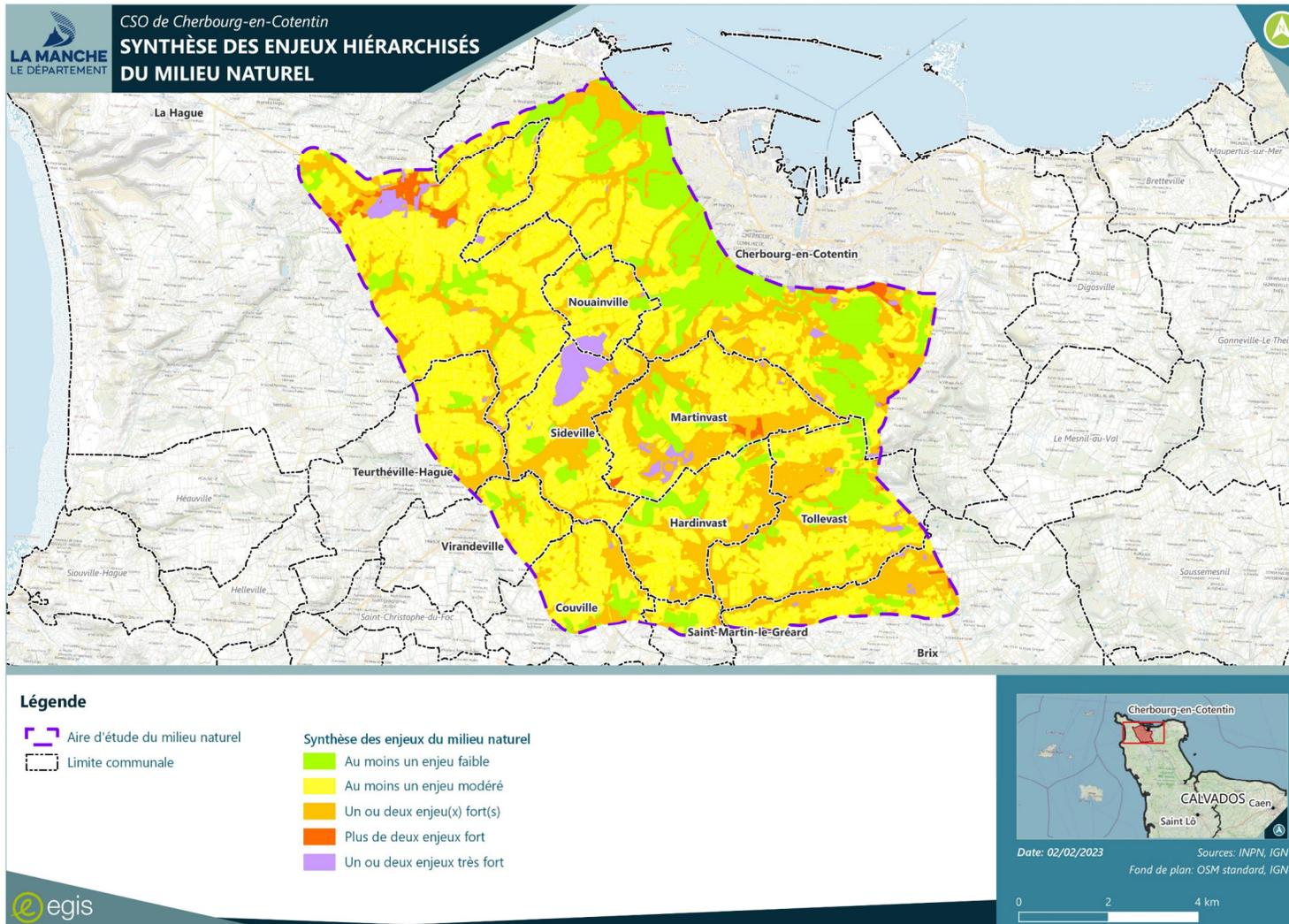
Des hausses plus marquées sur les axes de contournement existants (D56 + D22)



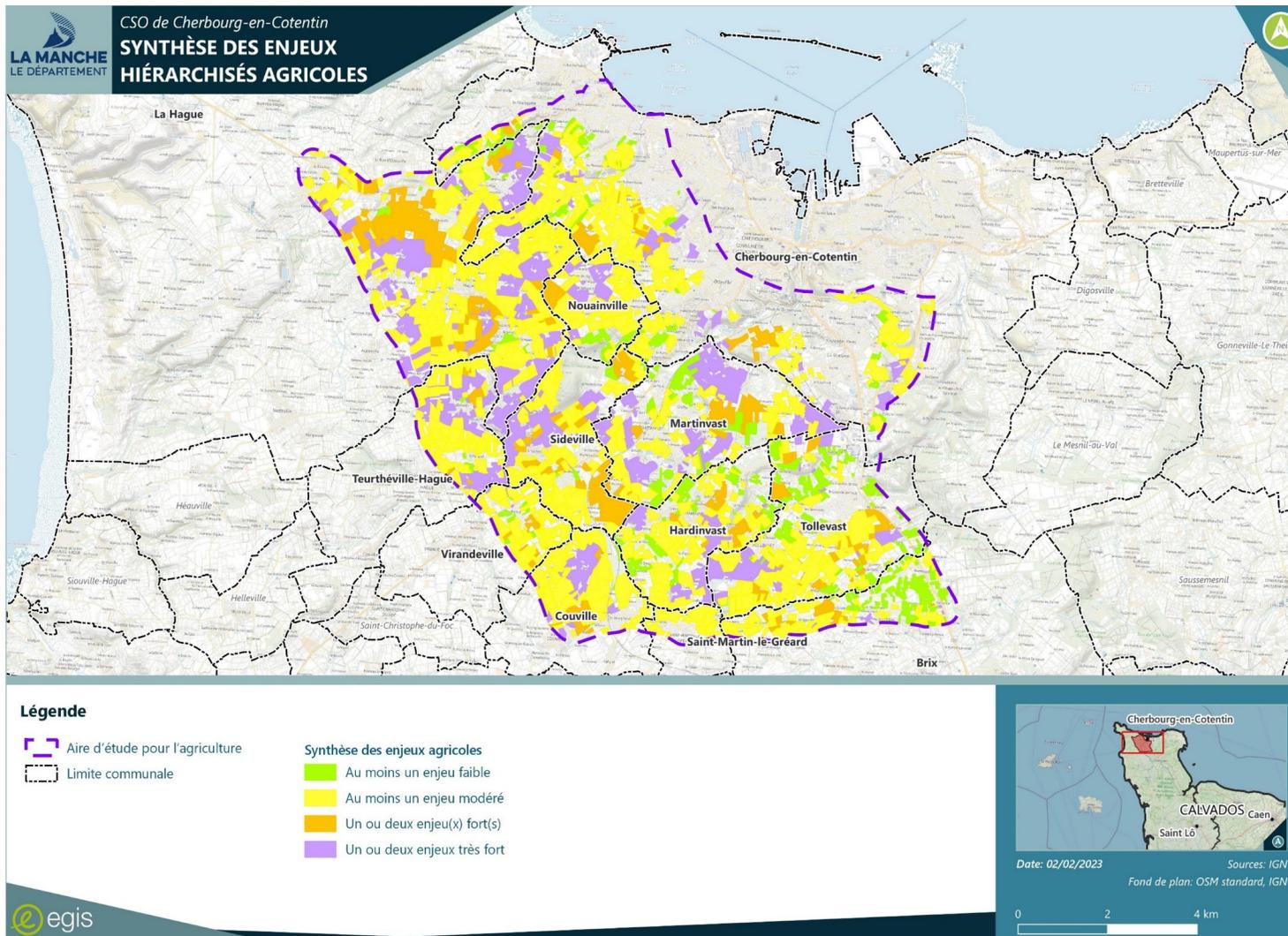
Date: 11/03/2024



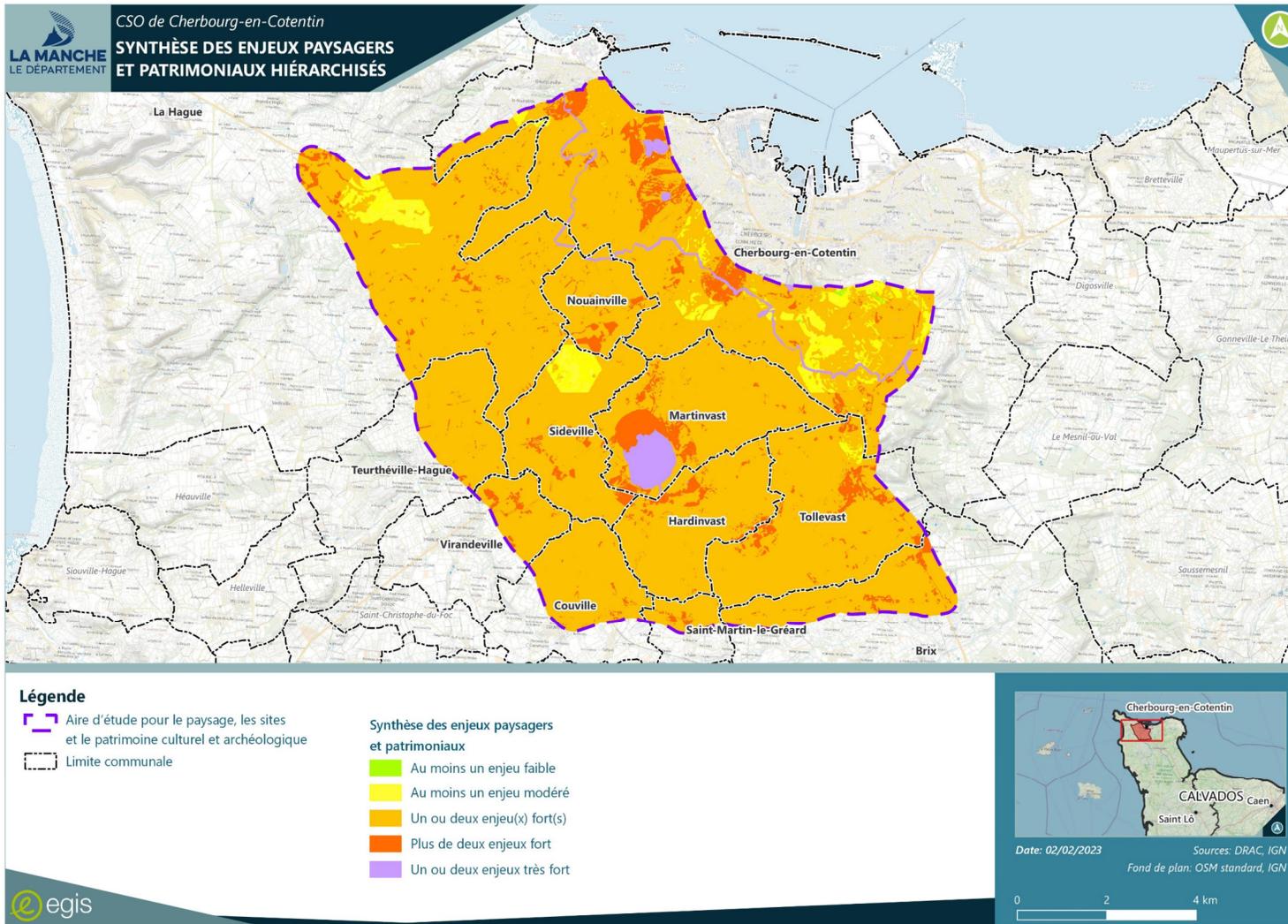
Les enjeux liés aux milieux naturels



Les enjeux liés à l'agriculture



Les enjeux liés aux paysages et aux patrimoines



Les enjeux du territoire

FLUIDIFIER LA CIRCULATION ET RENFORCER LA SÉCURITÉ



en favorisant la complémentarité et
l'**intermodalité** des modes de transports
(transports en commun, modes doux, aires
de covoiturage, ...)

PARTICIPER À L'ATTRACTIVITÉ DU COTENTIN



en s'inscrivant dans le **désenclavement des territoires** pour que chacun et chacune puisse accéder avec facilité aux différents pôles d'emplois, services, centres de santé, loisirs et équipements de l'agglomération Le Cotentin.

Les enjeux du territoire

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS DANS ET AUTOUR DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

En offrant l'opportunité aux collectivités locales de **requalifier les espaces urbains** pour donner **plus de places aux mobilités actives**, en **réduisant la circulation** automobile dans le centre de Cherbourg-en-Cotentin et sur certains axes aux alentours, en **améliorant la qualité de l'air et l'environnement sonore** dans le centre-ville de Cherbourg-en-Cotentin



Les enjeux du territoire

AMÉLIORER LA DESSERTE DES
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



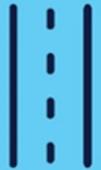
en facilitant **les accès des grands pôles d'emplois** (Orano à La Hague, EDF à Flamanville, Naval Group, ...) et **des zones d'activités en développement** (Bénécière, Les Fourches, ...)

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR
DANS LE COTENTIN



en réduisant la circulation automobile traversant les zones urbanisées denses.

Les caractéristiques générales



15 Km de route à 2x1 voie
avec créneaux de dépassement

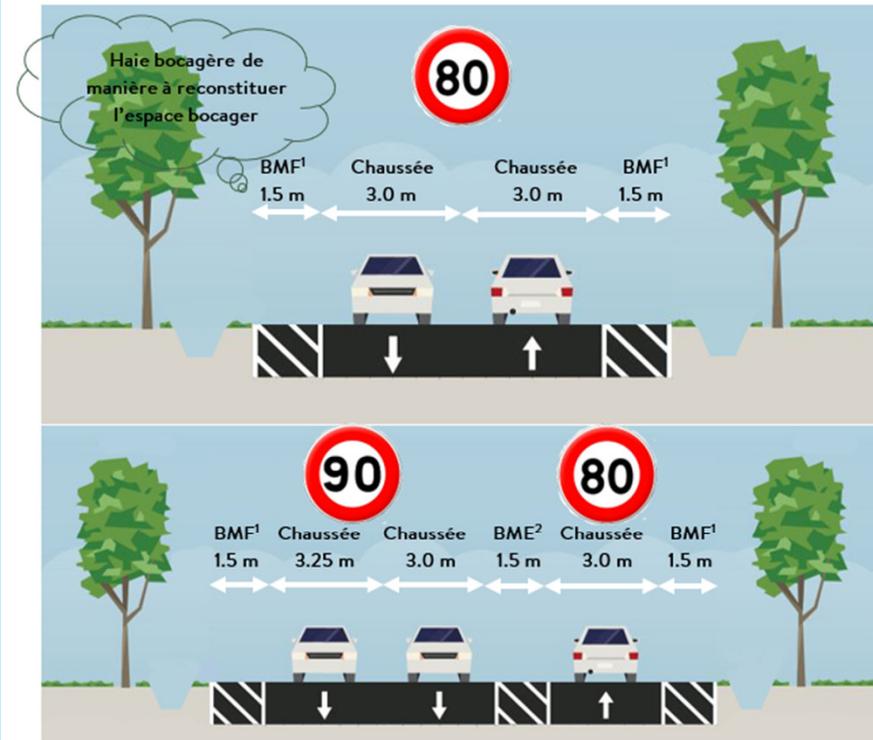
Plusieurs options de fuseaux ouvertes

> 1 option à l'Est entre la commune déléguée de la
Glacierie (Cherbourg-en-Cotentin) et Martinvast

> 6 options à l'Ouest entre Martinvast et la
commune déléguée de Tonneville (La Hague)



1 viaduc
de franchissement
de la vallée de la Divette



¹: BMF = Bande Multifonctions

²: BME = Bande Médiane

Les caractéristiques générales



17200 à 20300

véhicules/jour attendus sur le secteur Est

13300 à 16300

véhicules/jour attendus sur le secteur Ouest
à la mise en service, en fonction des options retenues



55 à 100

millions d'euros TTC valeur 2023



Échanges Questions / Réponses



Séquence n°2

- Présentation des fuseaux
- Calendrier
- Échanges – questions / réponses

Les autres effets (environnement, agriculture, ...)

Les grands principes de la séquence ERC



1. ÉVITER

La meilleure façon de préserver l'environnement est de s'attacher, en premier lieu, à éviter les impacts.



2. RÉDUIRE

Dès lors que les impacts négatifs sur l'environnement n'ont pas pu être pleinement évités, il s'agit de mettre en place des solutions pour réduire la durée, l'intensité ou l'étendue des impacts restants.



3. COMPENSER

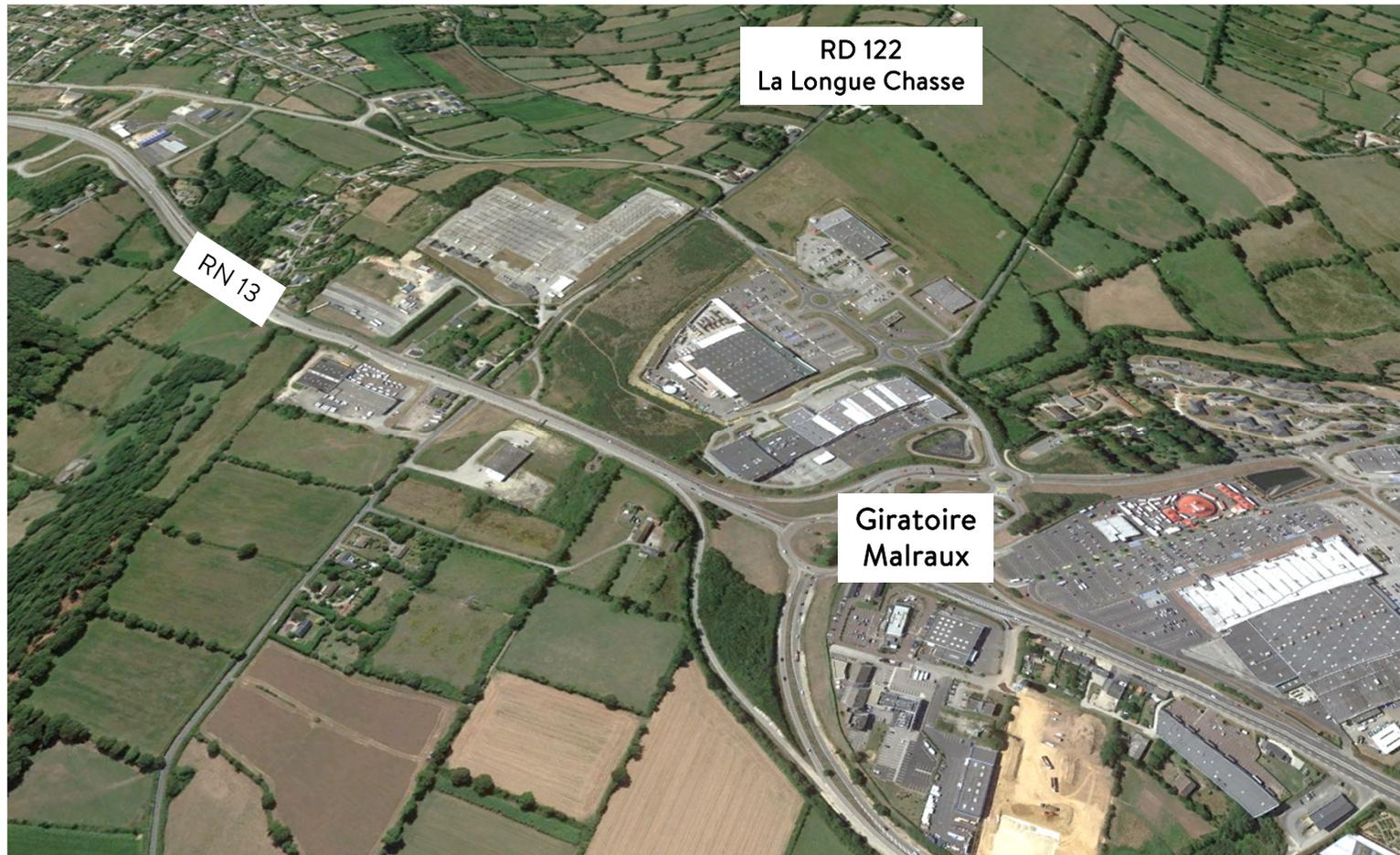
En dernier recours, des mesures compensatoires doivent être engagées pour apporter une contrepartie positive si des impacts négatifs persistent.

Options de projet / proposition de fuseaux

Démarche de
définition des fuseaux

Les propositions de
fuseaux sont
construites :

1. en considérant les
points de passage
et raccordement
définis (ateliers,
etc...)



Options de projet / proposition de fuseaux

2. en considérant les possibilités de franchissement de la vallée de la Divette et de la voie ferrée Paris \leftrightarrow Cherbourg-en-Cotentin,



Options de projet / proposition de fuseaux

3. en vérifiant les contraintes de profil en long (dénivellation / pente),



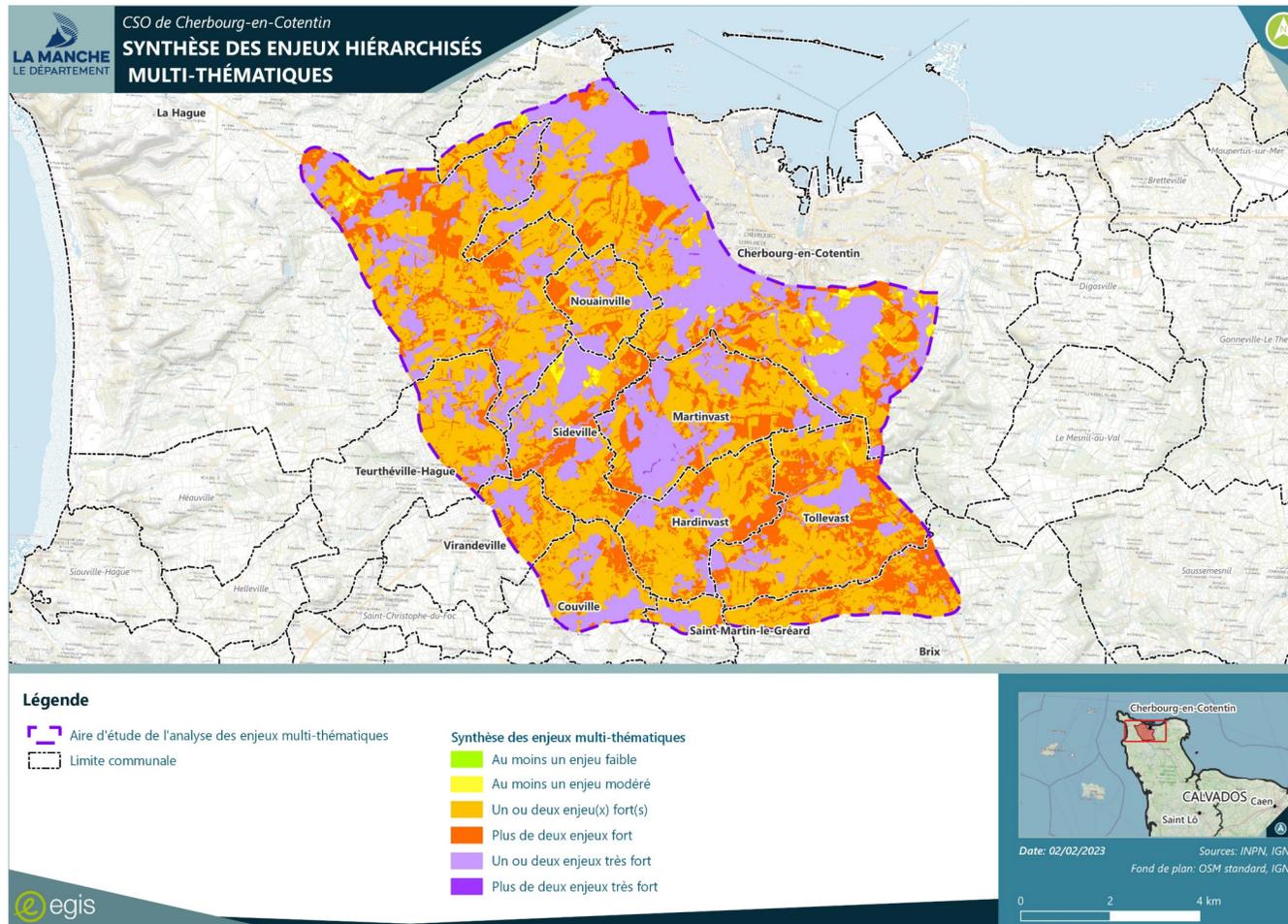
Options de projet / proposition de fuseaux

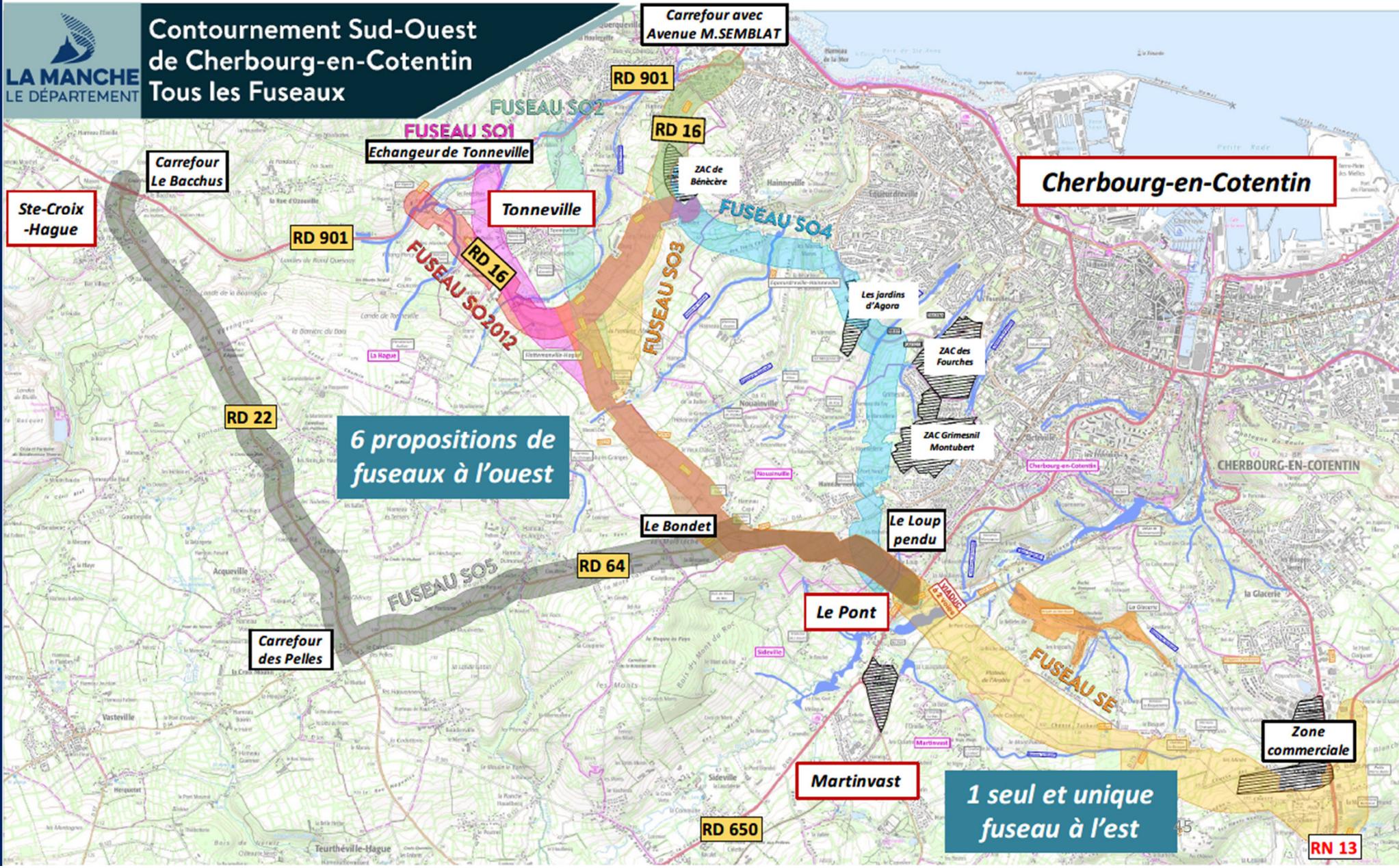
4. en considérant des tracés reprenant le réseau existant en le réhabilitant,



Options de projet / proposition de fuseaux

5. en cherchant à éviter les zones à enjeux



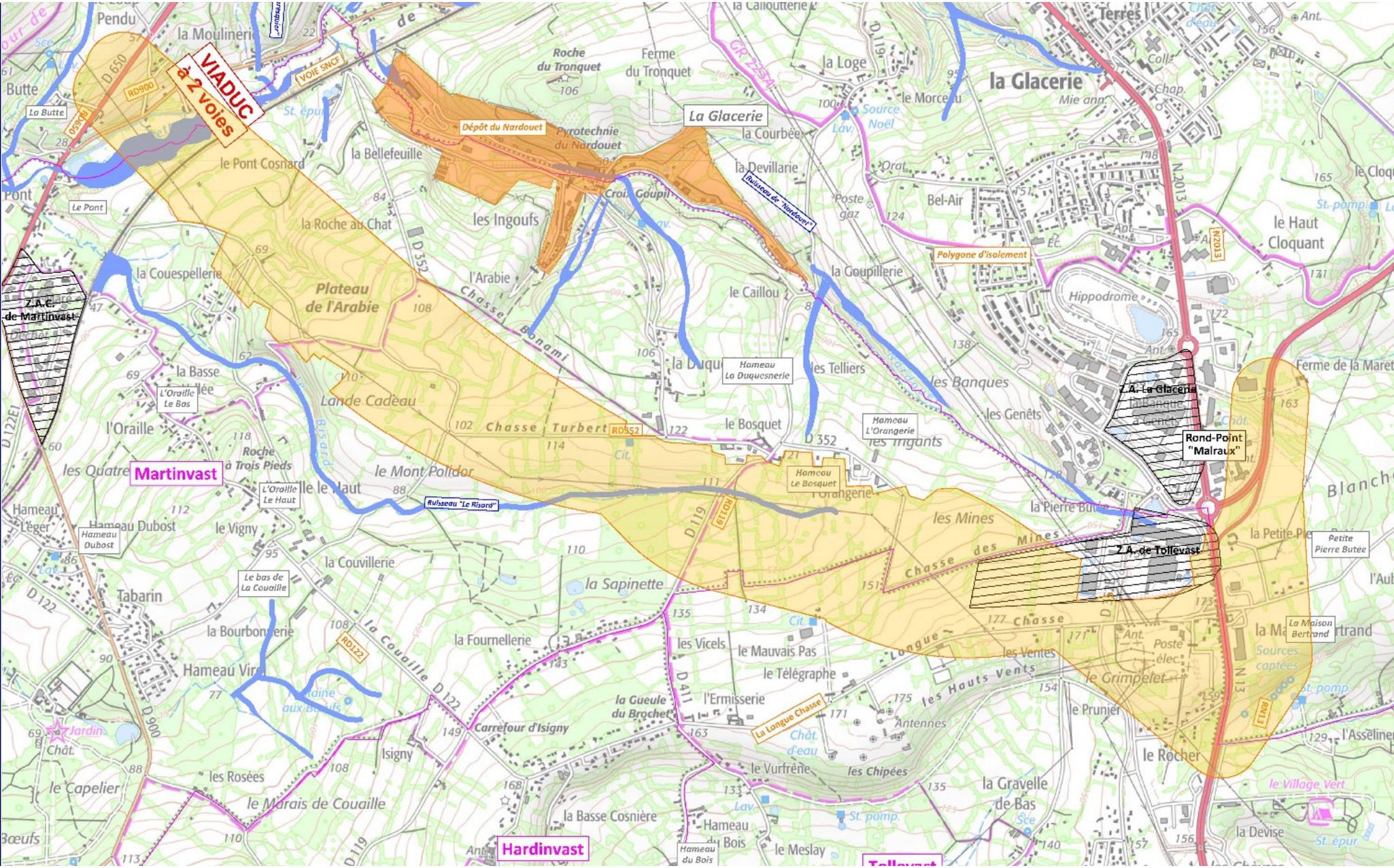


6 propositions de
fuseaux à l'ouest

1 seul et unique
fuseau à l'est



Options de projet Section Est : RN13 / RD650





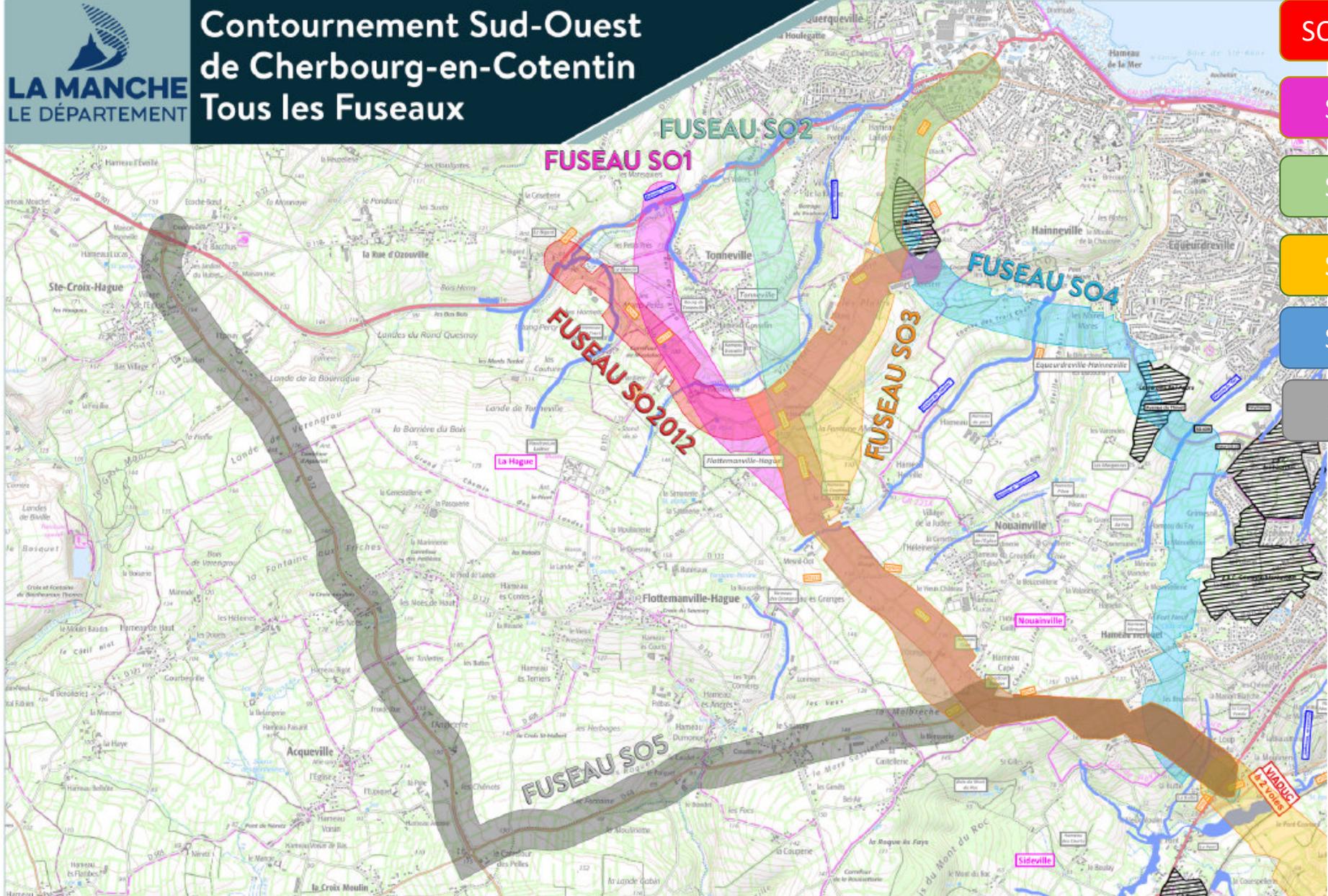
Options de projet
La traversée de la vallée de la Divette



Exemple de viaduc de franchissement de la vallée



Contournement Sud-Ouest de Cherbourg-en-Cotentin Tous les Fuseaux



SO2012

SO1

SO2

SO3

SO4

SO5



Les options d'aménagements ont été comparées entre elles au regard de chacun des objectifs fixés pour le contournement sud-ouest de Cherbourg-en-Cotentin.

Retrouvez toutes les comparaisons dans le dossier de concertation

Pour chaque thématique et chaque scénario, une notation exprimée à l'aide d'une couleur est attribuée. Le code couleur est le suivant :

Réponse très satisfaisante	Green
Réponse satisfaisante	Light Green
Sans impact	White
Réponse insatisfaisante	Yellow
Réponse très insatisfaisante	Orange

VOLET TRANSPORT / CIRCULATION	Option de référence 2023 (sans projet)	Option SE+ SO2012	Option SE+ SO1	Option SE+ SO2	Option SE+ SO3	Option SE+ SO4	Option SE+ SO5
A. Analyser les déplacements des usagers de la route dans la Manche
B. Analyser les besoins de la route
C. Analyser les déplacements routiers
Vers Cherbourg-en-Cotentin
Trouer Gif et Cherbourg-en-Cotentin

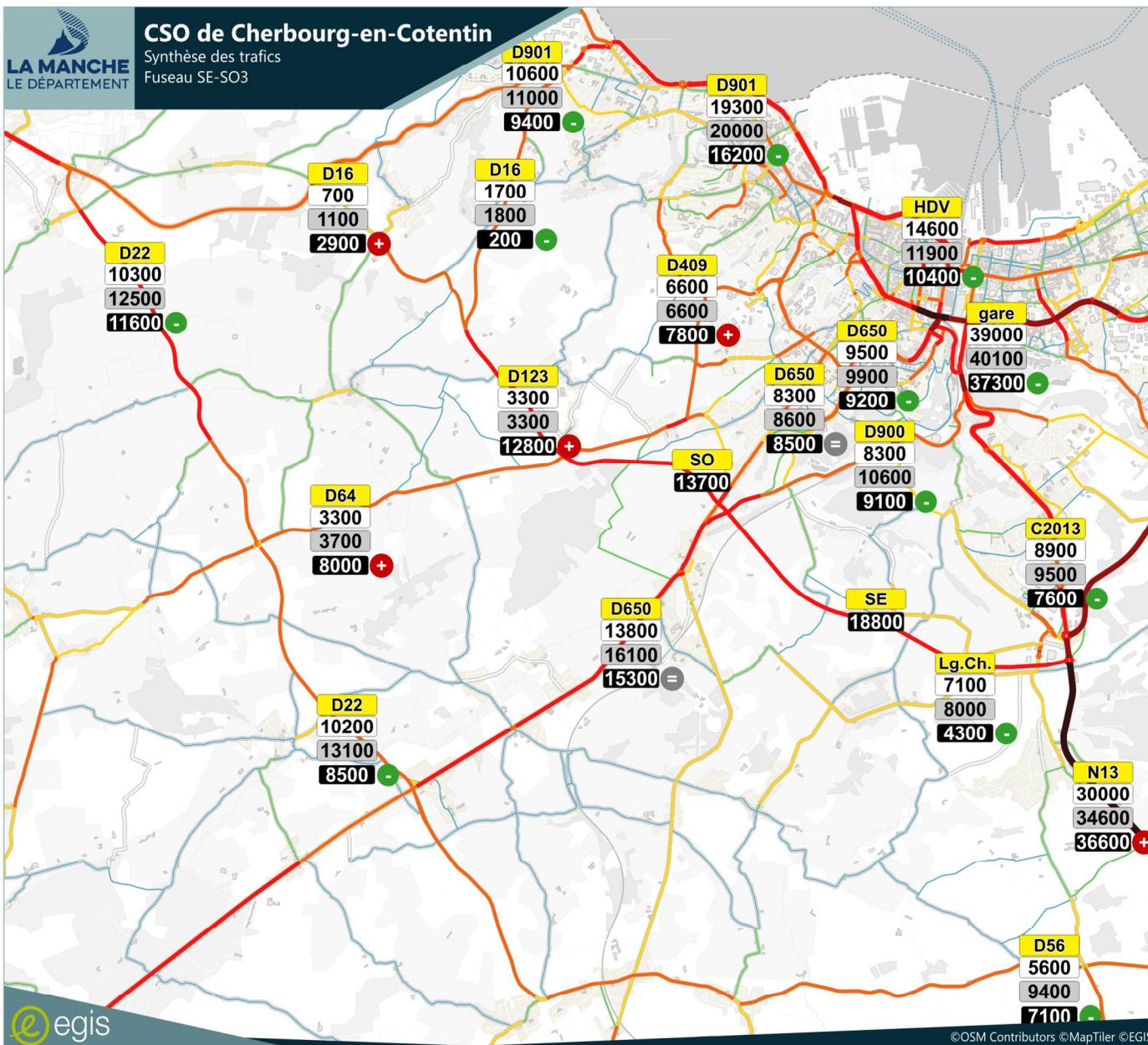
VOLET TRANSPORT / CIRCULATION	Option de référence 2023 (sans projet)	Option SE+ SO2012	Option SE+ SO1	Option SE+ SO2	Option SE+ SO3	Option SE+ SO4	Option SE+ SO5
E.1. R0102
E.1. R0102 La Chapelle
E.1. sur les itinéraires de la Manche
Cherbourg-en-Cotentin

VOLET TRANSPORT / CIRCULATION	Option de référence 2023 (sans projet)	Option SE+ SO2012	Option SE+ SO1	Option SE+ SO2	Option SE+ SO3	Option SE+ SO4	Option SE+ SO5
F. Analyser les besoins de la route
G. Analyser les déplacements routiers
H.1 - sur les itinéraires de la Manche
H.2 - vers le Sud et le Tour de Tour

VOLET ECONOMIE / AMENAGEMENTS DU TERRITOIRE	Option de référence 2023 (sans projet)	Option SE+ SO2012	Option SE+ SO1	Option SE+ SO2	Option SE+ SO3	Option SE+ SO4	Option SE+ SO5
A. Améliorer le développement économique de Cherbourg-en-Cotentin
B. Améliorer les services de proximité
C. Améliorer les équipements publics
D. Améliorer les équipements sportifs
E. Améliorer les équipements culturels
F. Améliorer les équipements de santé
G. Améliorer les équipements de loisirs
H. Améliorer les équipements de services
I. Améliorer les équipements de transports
J. Améliorer les équipements de services à la personne
K. Améliorer les équipements de services à la collectivité
L. Améliorer les équipements de services à l'économie
M. Améliorer les équipements de services à l'environnement
N. Améliorer les équipements de services à la culture
O. Améliorer les équipements de services à la jeunesse
P. Améliorer les équipements de services à la santé
Q. Améliorer les équipements de services à la famille
R. Améliorer les équipements de services à la vieillesse
S. Améliorer les équipements de services à la handicap
T. Améliorer les équipements de services à la mobilité
U. Améliorer les équipements de services à la sécurité
V. Améliorer les équipements de services à la justice
W. Améliorer les équipements de services à la défense
X. Améliorer les équipements de services à la diplomatie
Y. Améliorer les équipements de services à la coopération internationale
Z. Améliorer les équipements de services à la recherche scientifique

VOLET MILIEU NATUREL / PATRIMOINE	Option de référence 2023 (sans projet)	Option SE+ SO2012	Option SE+ SO1	Option SE+ SO2	Option SE+ SO3	Option SE+ SO4	Option SE+ SO5
A. Analyser les besoins de la route
B. Analyser les déplacements routiers
C. sur les itinéraires de la Manche
D. sur les itinéraires de la Manche
E. sur les itinéraires de la Manche
F. sur les itinéraires de la Manche
G. sur les itinéraires de la Manche
H. sur les itinéraires de la Manche
I. sur les itinéraires de la Manche
J. sur les itinéraires de la Manche
K. sur les itinéraires de la Manche
L. sur les itinéraires de la Manche
M. sur les itinéraires de la Manche
N. sur les itinéraires de la Manche
O. sur les itinéraires de la Manche
P. sur les itinéraires de la Manche
Q. sur les itinéraires de la Manche
R. sur les itinéraires de la Manche
S. sur les itinéraires de la Manche
T. sur les itinéraires de la Manche
U. sur les itinéraires de la Manche
V. sur les itinéraires de la Manche
W. sur les itinéraires de la Manche
X. sur les itinéraires de la Manche
Y. sur les itinéraires de la Manche
Z. sur les itinéraires de la Manche

VOLET SANTE	Option de référence 2023 (sans projet)	Option SE+ SO2012	Option SE+ SO1	Option SE+ SO2	Option SE+ SO3	Option SE+ SO4	Option SE+ SO5
A. Analyser les besoins de la route
B. Analyser les déplacements routiers
C. sur les itinéraires de la Manche
D. sur les itinéraires de la Manche
E. sur les itinéraires de la Manche
F. sur les itinéraires de la Manche
G. sur les itinéraires de la Manche
H. sur les itinéraires de la Manche
I. sur les itinéraires de la Manche
J. sur les itinéraires de la Manche
K. sur les itinéraires de la Manche
L. sur les itinéraires de la Manche
M. sur les itinéraires de la Manche
N. sur les itinéraires de la Manche
O. sur les itinéraires de la Manche
P. sur les itinéraires de la Manche
Q. sur les itinéraires de la Manche
R. sur les itinéraires de la Manche
S. sur les itinéraires de la Manche
T. sur les itinéraires de la Manche
U. sur les itinéraires de la Manche
V. sur les itinéraires de la Manche
W. sur les itinéraires de la Manche
X. sur les itinéraires de la Manche
Y. sur les itinéraires de la Manche
Z. sur les itinéraires de la Manche



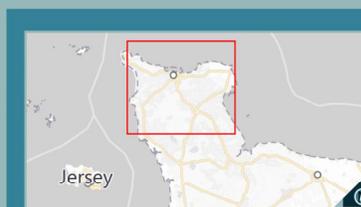
Légende

Trafics moyens journaliers

- Moins de 1 000 véh/j
- Entre 1 000 et 2 500 véh/j
- Entre 2 500 et 5 000 véh/j
- Entre 5 000 et 10 000 véh/j
- Entre 10 000 et 20 000 véh/j
- Entre 20 000 et 30 000 véh/j
- Plus de 30 000 véh/j

Points spécifiques

- TMJA actuel
- TMJA référence
- TMJA projet



Date: 11/03/2024

0 1 000 2 000 m

Les effets sur la circulation

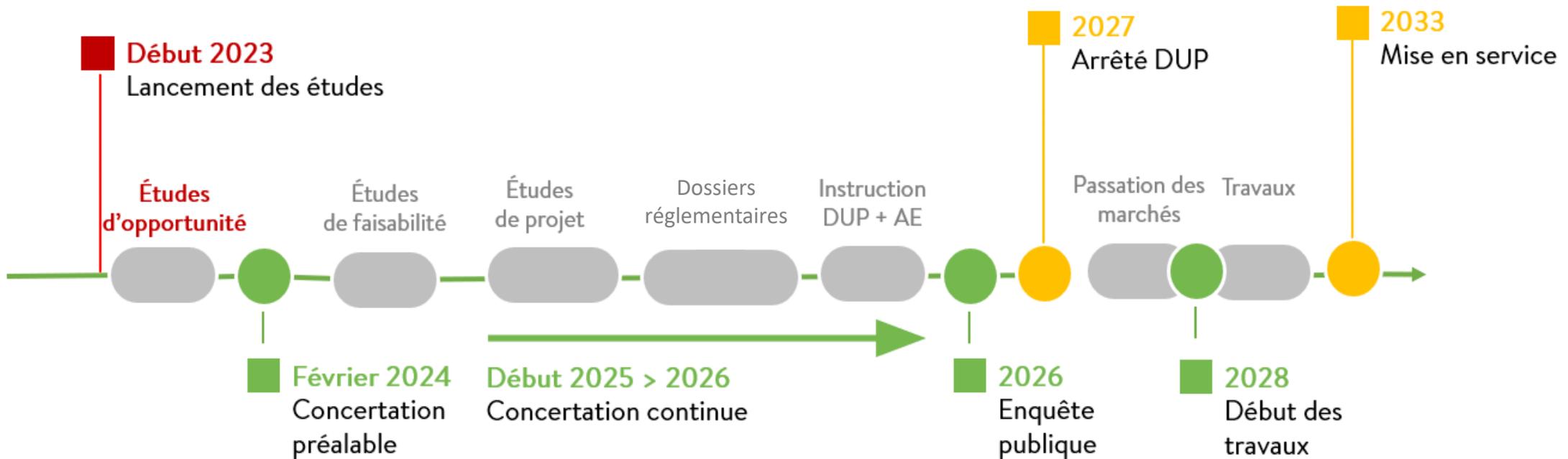


- Baisse de trafic?(plus -5 000 véh/j)
- Baisse de trafic?(entre -5 000 et -2 500 véh/j)
- Baisse de trafic?(entre -2 500 et -500 véh/j)
- Trafic stable?(+/- 500 véh/j)
- Hausse de trafic?(entre +500 et +2 500 véh/j)
- Hausse de trafic?(entre +2 500 et +5 000 véh/j)
- Hausse de trafic?(plus de +5 000 véh/j)
- Voie nouvelle



Calendrier

Rappel du calendrier





Échanges Questions / Réponses



Conclusions

Merci pour votre participation